

CARTE DE COMMERÇANT AMBULANT

Cerfa n°14022*01 (disponible sur www.service-public.fr)

↘ JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Français (résidant en France ou non) :

- Copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport ou document justifiant de la nationalité (sauf permis de conduire) en cours de validité

Ressortissants de l'EEE (quel que soit le domicile) :

- Copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport en cours de validité

Ressortissants Islandais, Norvégiens, Liechtensteinois, Suisses, Andorrans, Monégasques ou Algériens :

- Copie de la carte d'identité recto-verso

Personnes extérieures à l'EEE résidant en France :

- Copie du titre de séjour en cours de validité et à jour pour l'adresse portant la mention : "commerçant", "industriel" ou "vie privée et familiale" ou copie recto-verso de la carte de résident

↘ JUSTIFICATIF DE DOMICILE

UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

- 1 copie de la dernière quittance de loyer **et/ou** dernière facture de gaz / électricité / téléphone / avis d'imposition...
- 1 attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur (pour les personnes hébergées)

L'adresse mentionnée sur l'extrait kbis ou l'avis INSEE doit être identique à celle mentionnée sur le justificatif.

↘ ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ

Entreprise inscrite au RCS et Micro-Entreprise :

- 1 extrait kbis original de moins de 3 mois

Commerçant ressortissant et établi dans l'UE :

- 1 justificatif d'inscription de l'entreprise à l'étranger pour une activité commerciale

↘ DIVERS

- 1 photo d'identité couleur récente, conforme

↘ TARIFS

Chèque ou espèces avec l'appoint

- ▶ 30 € à l'ordre de la CCI

↘ RENOUELEMENT

Entreprise inscrite au RCS et Micro-Entreprise :

- 1 extrait kbis original de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité couleur récente, conforme
- 1 justificatif de domicile
- Copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport en cours de validité
- ▶ 30 € (chèque ou espèces avec l'appoint)

Commerçant ressortissant et établi dans l'UE :

- 1 justificatif d'inscription de l'entreprise à l'étranger pour une activité commerciale
- 1 photo d'identité couleur récente, conforme
- 1 justificatif de domicile
- Copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport en cours de validité
- ▶ 30 € (chèque ou espèces avec l'appoint)



ALERTE ! Cette liste de pièces n'est donnée qu'à titre indicatif et peut changer sans préavis tant en raison des modifications réglementaires, que du contrôle de légalité du Greffe ou de la nature particulière de la formalité et des pièces supplémentaires requises dans ces cas d'espèces. **N'hésitez pas à faire appel à nos services en cas de nécessité.**

CCI PYRÉNÉES-ORIENTALES

Quai de-Lattre-de-Tassigny - BP 10941

66020 Perpignan Cedex

T. 04 68 35 90 88 (N° d'appel unique)

www.pyrenees-orientales.cci.fr



**CCI PYRÉNÉES
ORIENTALES**